

Cette liberté laissée à tous les cultes ouvrit à la religion catholique la porte du Massachusset. Elle était connue dans les Etats du Sud. Les habitants du Maryland l'avaient conservée à la suite de leurs pères établis dans cette province par Lord Baltimore, qui était lui-même catholique. Mais elle n'avait pas encore pénétré dans les Etats du Nord, et ce fut, chose incroyable, par des prêtres intrus qu'elle fut introduite à Boston.

Un certain abbé français du nom de la Poterie, après avoir été aumônier à bord d'un vaisseau de sa nation, arriva dans cette ville, et lassé apparemment du métier qu'il avait fait jusqu'alors, s'avisait d'assembler quelques familles françaises et irlandaises qu'il y trouva et de s'établir leur pasteur. Ils s'emparèrent d'un édifice abandonné qui avait autrefois servi de temple à des Huguenots français. Ce fut là que l'abbé de la Poterie commença à exercer ses fonctions, après avoir donné à cette église la sainte Croix pour titulaire, sans s'être mis en peine de demander des pouvoirs au père Carroll, ex-jésuite de Baltimore, alors établi préfet apostolique pour les Etat-Unis. Il est même probable que l'abbé de la Poterie ne le connaissait pas, car le Saint-Siège l'avait établi tout récemment. Mais du moins il savait qu'il ne pouvait se donner mission à lui-même, et il devait s'informer de quel endroit il fallait qu'il tirât ses pouvoirs. *Quomodo predicant, nisi mittantur?* (1) C'était en 1787.

1773. Il dit que la présence de l'évêque aux Etats-Unis n'aurait pas été tolérée, les Américains ne pouvant entendre parler d'un évêque, même d'un évêque protestant.

Mgr Carroll écrivait de Boston en 1790 : « Plusieurs des principaux citoyens m'ont avoué qu'il y a quelques années, ils auraient traversé la rue pour ne pas rencontrer un catholique romain. L'horreur qu'ils éprouvent pour un *papist* est incroyable, et elle ne fait que s'aggraver, grâce aux calomnies scandaleuses dont les ministres se rendent coupables tous les dimanches. » Mgr Denault, qui avait passé par Boston bien avant Mgr Plessis — en 1803 —, rendait compte à ce dernier de la cordiale réception qu'on lui avait faite : « Quelle différence ! ajoutait-il, il n'y a pas vingt ans, ils m'auraient pendu sans forme de procès. »

(1) Il n'est que juste de dire que le 24 décembre 1788, M. Carroll conféra à cet aventurier la juridiction dont il avait besoin pour desservir les catholiques de Boston. Dans un manifeste imprimé et adressé à tous les Fidèles de la ville, ce missionnaire, le premier qui résidait à Boston, s'appelle modestement : « Claudius Florent Bouchard de la Poterie, docteur en divinité, Protonotaire de la Sainte Eglise et du Saint-Siège de Rome, Vice-Préfet et missionnaire apostolique, curé de l'église catholique de Sainte-Croix à Boston dans l'Amérique du Nord. » Pour la réclame, il aurait pu lutter avec les Américains les plus modernes.